



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République

Palais de l'Élysée

55 Rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 Paris

Paris, le 19 mars 2020

*Copie : Monsieur Edouard PHILIPPE, Premier Ministre et
Monsieur Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé.*

Monsieur le Président de la République,

La crise sanitaire à laquelle nous sommes confrontés est exceptionnelle. Elle nécessite une mobilisation massive, à la hauteur de la gravité de l'enjeu.

Depuis plusieurs semaines, les fédérations hospitalières lancent une alerte sur le sujet de l'approvisionnement en masques. L'ampleur de la crise nécessite une réponse immédiate sur ce sujet crucial.

A ce stade, les éléments de réponse dont nous disposons, sur les approvisionnements, sur les circuits, sur les solutions alternatives éventuelles, ne sont clairement pas à la hauteur des circonstances. Ils constituent une véritable alarme par rapport à notre capacité de freiner et vaincre à terme la pandémie.

Les équipements sont en nombre insuffisant. La manière dont les circuits de distribution sont organisés - imposant un passage par les plateformes des GHT et leur faisant porter cette charge alors que leur priorité est le soin - augmente les délais de livraison aux établissements. Or, chaque jour, chaque heure compte.

Nous demandons, ensemble, que des décisions fortes soient prises dans les meilleurs délais pour :

- Autoriser les établissements à s'approvisionner directement en France et à l'étranger, et faciliter en urgence ce processus en traitant les sujets de douane, transport, marquage et priorité dans les flux logistiques ;
- Proposer et autoriser de nouvelles modalités de protection.
- Elargir à l'ensemble des professionnels du soin et de l'accompagnement les mesures de protection par masque, aujourd'hui limitée aux seuls professionnels directement en contact avec les malades identifiés positifs au COVID-19. Nous sommes en effet confrontés à une hausse inquiétante de l'absentéisme lié à l'inquiétude des professionnels non protégés, qui met en péril la continuité de soins et de l'accompagnement.

Nous demandons aussi que les fédérations hospitalières puissent disposer d'une information transparente sur la distribution en cours, en ayant communication des instructions données aux ARS et des dotations par établissement sanitaire et médico-social.

Les dotations doivent être en adéquation absolue avec le nombre de patients pris en charge et le nombre de professionnels de l'établissement : or les nombreux retours qui nous parviennent du terrain de la part des établissements (y compris d'HAD) illustrent qu'à l'évidence, ce n'est pas le cas.

La protection de nos professionnels est un enjeu majeur, qu'il convient de traiter de toute urgence afin qu'ils puissent mener la « guerre » sanitaire dans laquelle ils sont en première ligne. Une doctrine administrative figée, qui bloquerait les process, est inconcevable aujourd'hui.

Nous comptons donc sur vous pour délivrer une parole politique forte sur le sujet. Nous vous remercions très vivement de votre attention. Croyez, en ces temps si difficiles, en notre total engagement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre haute considération.

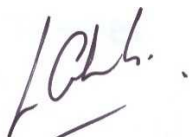
La FEHAP - Madame Marie-Sophie Desaulle, Présidente



FNEHAD - Madame Elisabeth HUBERT, Présidente



FHP - Monsieur Lamine Gharbi, Président



UNICANCER - Pr. Jean-Yves Blay, Président

